

CONSEIL COMMUNAL DU 9 MARS 2017

Le 9 mars 2017 à 20 heures 30 minutes, les membres du conseil communal de la commune déléguée d'Omonville la Rogue se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la mairie.

PRÉSENTS : Pascal MONHUREL, Chantal LEBACHELEY, Isabelle GUILLOU, Dominique HOCHET, Robert ROUCAN, Eric VOISIN, Fernand ALEXANDRE, Benoît DUVAL, Eric GUILLOU, Murielle SAILLARD

ABSENT : Patrick LEQUERTIER

La séance commence par une minute de silence en l'honneur de Michel CANOVILLE, décédé le 4 février 2017.

Concert du 13 mai 2017

Pascal MONHUREL a convié les représentants de l'association Channel Arts Cotentin afin qu'ils présentent au conseil communal la manifestation prévue le 13 mai prochain.

Le Président Patrice Loir commence par remercier le conseil communal de les accueillir afin d'échanger sur la vie de la commune.

Il présente ensuite le projet :

Le concert aura lieu à l'espace vert d'Omonville la Rogue le 13 mai à partir de 20H30. Il accueillera l'orchestre du Cotentin, la Chorale touslesmardis d'Omonville la Rogue, la chorale du collège de Beaumont-Hague, la chorale du lycée Millet. Le final sera ponctué d'effets pyrotechniques sur l'espace vert et peut-être l'église. Le concert sera suivi d'un feu de joie avec musique et buvette.

Les élus félicitent l'association pour les animations qu'elle crée sur la commune. Ils demandent que l'association fournisse une assurance pour le feu d'artifice, l'accord de l'Abbé Laizé et du Cross de Jobourg.

La mairie se renseignera sur les conditions à remplir pour ce genre d'évènements.

L'association demande à la commune une subvention de 600€ et une aide logistique sous forme de prêt matériel. Les éventuels bénéfices de la soirée serviront aux échanges culturels avec les îles anglo-normandes.

Les membres de l'association quittent l'assemblée afin de laisser le conseil communal délibérer.

Pascal MONHUREL rappelle les règles d'attribution des subventions depuis le passage en commune nouvelle. Toutes les demandes de subventions sont transmises à la commune nouvelle. Les conseils communaux sont appelés à donner leur avis sur les demandes qui touchent uniquement le périmètre de la commune déléguée avant validation en commune nouvelle (exemple : association des parents d'élève, fête du port ...). Les demandes plus générales (exemple : les restos du cœur, l'ESPH, ...) seront vues en conseil municipal de la commune nouvelle.

Après en avoir délibéré, le conseil communal décide de verser la somme de 600 € à l'association Channel Arts Cotentin pour la réalisation de leur manifestation.

Commissions : désignation des membres

Suite au décès de Michel CANOVILLE, il convient de nommer de nouveaux représentants aux commissions de la commune nouvelle :

Commission finances : Titulaire : Chantal LEBACHELEY / Suppléant : Pascal MONHUREL

Commission culture : titulaire : Dominique HOCHET / suppléant : Pascal MONHUREL

Commission vie associative : Titulaire : Pascal MONHUREL / suppléant : Isabelle GUILLOU

Commission scolaire : Titulaire Pascal MONHUREL / Suppléante Dominique HOCHET

Pascal MONHUREL demande également à recomposer les commissions communales suivantes :

Bulletin municipal : Pascal MONHUREL, Chantal LEBACHELEY, Patrick LEQUERTIER, Isabelle GUILLOU, Murielle SAILLARD, Eric GUILLOU

Site internet : Isabelle GUILLOU, Eric GUILLOU

Affaires en contentieux

Pascal MONHUREL fait un rappel des affaires en contentieux

Affaire Mar Bella	Dossier envoyé à la commune nouvelle. La déclaration préalable de travaux a été refusée.
Affaire Bruno ALLEGRA	Attente de l'estimation des 5m ² de terrain par France Domaine
Affaire Julien LEMETEYER	Il devait enlever les translucides – Pascal le rencontrera
Douches des Gîtes de mer	L'expert est passé. Le devis pour la réfection s'élève à 26000 €
Cambriolage au camping	En cours de règlement avec l'assureur
Véranda du presbytère	Ets Perrin / les travaux sont prévus la deuxième quinzaine d'avril
Recours PC LA BOVEDA	Un titre a été émis en fin d'année pour récupérer les 1500€ du jugement / non soldé

Méthodologie des achats

Pascal MONHUREL donne lecture du mail émanant du service marchés de la commune nouvelle. Voici ce qu'il en ressort :

- Pour les besoins dont un marché est ouvert à la commune nouvelle ; bon de commande à éditer sur le marché en question et commande au titulaire du marché, après contact auprès du responsable de nomenclature afin de savoir si le marché est ouvert. Copie du bon de commande au responsable de nomenclature pour qu'il puisse suivre l'exécution financière du marché.

- Pour les besoins non couverts par un marché ; bon de commande hors marché pour les besoins au prestataire de son choix. Attention toutefois, cette possibilité est hors cadre légal et doit être utilisée de manière parcimonieuse pour des besoins urgents et à satisfaire impérativement.

- Pour les besoins nécessitant la conclusion d'un nouveau marché ; Recensement en cours dans les communes déléguées afin d'être en mesure de rédiger un cahier des charges complet.

- Publication des marchés : Attention toutefois, les consultations ne peuvent être lancées, publiées, traitées que par le service marchés de la commune nouvelle.

Association PHARE

Pascal MONHUREL donne lecture du compte-rendu de l'association PHARE

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire

Du 03 Mars 2017 à 18 heures

Présents-es : Joseph CAUVIN, Emmanuel LEFRETEUR, Michel LESAUX, Rachel BESNARD, Murielle SAILLARD, Christine LEHUBY, MONHUREL Pascal, FAGNEN Sylvie, Catherine LE BERT

Absents excusés-es : Jacques HAMELIN, Karine CAUVIN, Marinette LADVENU, Patricia JEANNOT

Secrétaire de séance : Catherine LE BERT

Ordre du jour :

- renouvellement membre du conseil d'administration
- Election d'un nouveau président

Première résolution :

L'association PHARE s'est réunie en assemblée générale extraordinaire afin de procéder au renouvellement de son bureau exécutif en votant à l'unanimité les nouveaux membres de son bureau et du conseil d'administration :

SAINT GERMAIN DES VAUX :

Emmanuel LEFRETEUR, David PINABEL, Marinette LADVENU - JOSEPH CAUVIN -

DIGULLEVILLE :

Michel LE SAUX, Patricia JEANNOT, Rachel BESNARD, Régine LECARPENTIER

OMONVILLE LA ROGUE :

Christine LEHUBY, Muriel SAILLARD, Sylvie FAGNEN, Pascal MONHUREL, Catherine LE BERT

Deuxième résolution :

Le conseil d'administration de l'association se réunit afin de procéder à l'élection du président par les nouveaux membres du conseil d'administration.

Président : Michel LE SAUX

Vice président : Emmanuel LEFRETEUR

Trésorière : Christine LEHUBY

Vice trésorière : Sylvie FAGNEN

Secrétaire : Catherine LE BERT :

Vice secrétaire : Rachel BESNARD

Le bureau de l'association est élu à l'unanimité des présents.

La séance est levée vers 20 heures.

Certifié conforme

Le Président,



La secrétaire,



Le vice-président



La vice secrétaire,



Le Trésorier,



La vice trésorière,



Présentation du permis de construire de Gaëtan DUFOUR

Le conseil communal après avoir visualisé le projet émet un avis favorable. Il tient à signaler qu'il est important de préserver la vue et de tenir compte de l'environnement existant (co-visibilité avec un monument classé)

Installation de panneaux poids lourds – La Blanche Pierre

Le conseil communal se met d'accord sur la position des panneaux (voir sur le plan ci-dessous). L'emplacement définitif sera à voir sur place en fonction du terrain.

Un arrêté de circulation sera fait dans ce sens.



Point sur le cimetière

Pascal MONHUREL fait une information sur la gestion du cimetière

- plan à refaire avec registre des inhumations à jour
- obligation d'avoir un ossuaire
- projet d'agrandissement du columbarium
- création d'un jardin du souvenir

Le conseil communal examinera les différents points soulevés lors de prochaines réunions

Aménagement paysager de la rue du Marais

Pascal MONHUREL rappelle les points suivants :

- la dépense doit être engagée sur la dotation communale,
- la commande de fourniture de végétaux peut être passée soit sur un marché ouvert et disponible, soit en achat hors marché,
- Sur le programme d'investissement de la voie de désenclavement, il est prévu la plantation de végétaux le long de la lagune.

Le conseil communal est d'accord pour lancer une consultation concernant la fourniture des plantations pour la rue du Marais.

Les plantations devront être faites fin avril.

Recensement des besoins

Un courrier émanant de la commune nouvelle demande aux communes déléguées de lister leurs besoins dans les domaines suivants :

- Maintien en condition et amélioration du patrimoine bâti
- Parc matériel et véhicules
- Petits matériels

Une réunion sera programmée entre le maire, les maires adjoints et les employés communaux pour faire un point sur le matériel à renouveler.

Eric VOISIN et Robert ROUCAN sont chargés de répondre à la demande de la commune nouvelle.

Liste des travaux en cours et à venir

Liste sans ordre de priorité et d'importance -affaires en cours, à lancer ou à envisager

1. **Éclairage route accès port et devant tennis** : en cours – envisager extension jusqu'à zone portuaire
2. **aménagement espace ancienne S.T.E.P** : à finir au plus tôt – être vigilant sur la mise en place des haies à recréer - signalisation verticale et horizontale - juste milieu à trouver entre visibilité et intimité du caravaning – plantations à mettre en place à suivre (masquer quelque peu un habitat peu intégré)-pont à mettre en place parking port (Y SANSOM)
3. **effacement ligne électrique** : en cours - à la fin des travaux faire un point avec EDF
4. **Remplacement tondeuse et broyeur** : en cours - broyeur le plus urgent
5. **Atelier communal** : peinture du bâtiment + remise état circulations extérieur (respectivement en interne et externalisation) - la solution en pierre me paraît dispendieuse
6. **salle communale** : mise aux normes P.M.R à réaliser
7. **salle communale** : envisager pour l'hiver prochain un chauffage additionnel (spécif à définir...) - revoir coffret pilotage chauffage (fiabilité, économie, accès paramètres,...)
8. **Logement Presbytère** : travaux logement RDC (véranda – PERRIN) : à suivre
9. **camping** : barrière accès prévoir ouverture automatique sur coupure de courant (sécurité) et protection orages
10. **camping accueil** : isolation du local (actuellement aucune isolation) , cela peut être fait en interne; de plus faut-il maintenir quelqu'un tout l'hiver dans ce lieu ?
11. **P.N.H** : signalétique, en cours – à suivre (mise en place pour fin mars)
12. **E.P** : remplacement tête d'éclairage candélabre carrière – en cours – inéo
13. **RD 45 -manoir du TOURP** : miroir à mettre en place sortie chemin des FALS : sécurité
14. **Panneaux indicateurs routiers commune** : refonte - mise aux normes -esthétique
15. **Éclairage chemin liaison bourg – RD 45** (à partir salle des fêtes): à envisager
16. **Stade** : beaucoup de travaux à réaliser (chauffage vestiaire, poteaux buts, filets,) : avec la commune nouvelle qui s'en charge, politique sportive sur la Hague
17. **pont WALLACE** à côté école de voile : revêtement (ex CCH)
18. **Écoles** : signalétique verticale et horizontale + résines voiries
19. **local P.H.A.R.E** : divers petits travaux
20. **Eclairage mur de la Caserne**

Une commission des travaux sera prévue prochainement pour refaire le tour des travaux à réaliser

Devenir du canot de sauvetage

Le conseil communal souhaite que la commune nouvelle réintègre le canot de sauvetage dans le périmètre d'activité de la base nautique.

La commune demandera la réhabilitation de ce bâtiment et se positionnera également sur la démolition de la « verrue » de l'ancienne base de plongée.

De plus, le conseil communal a pris acte de la demande de l'association 3 petits points qui souhaite avoir une discussion sur le devenir du Canot de Sauvetage. L'idée serait de réhabiliter le bâtiment. Aujourd'hui il fait partie du périmètre d'utilisation de la base nautique. Le conseil communal se rapprochera de l'association PNH pour voir s'il y a possibilité de mutualiser ce bâtiment sur des périodes creuses, notamment en hiver (fermeture de la base nautique).

Courrier à l'ESPH

Pascal MONHUREL informe le conseil communal que dans le cadre de la commune nouvelle, la commission soutien à la vie associative, développement du sport a décidé de visiter tous les équipements sportifs. Lors de la visite du stade d'Omonville la Rogue le jeudi 2 mars 2017, les membres de la commission ont eu la désagréable surprise de constater que toutes les portes des bâtiments n'étaient pas fermées à clé.

Un courrier a été envoyé à l'association afin de faire le point sur l'utilisation des locaux.

Questions diverses

- Devenir de l'école : Pascal MONHUREL informe le conseil communal qu'il pourrait y avoir une fusion du RPI Omonville la Rogue / Gréville-Hague à l'aube de l'année 2019 sur un seul site.
- Le méchoui communal aura lieu le lundi 8 mai au lieu du 7 mai initialement prévu. En effet ce dimanche il y a le 2^{ème} tour des élections présidentielles.
- Le conseil communal souhaiterait planter un arbre du souvenir dans le jardin de la mairie en l'honneur de Michel CANOVILLE
- La préparation du budget du site touristique du Hâble 2017 fait ressortir un excédent de 202 280,52 € en fonctionnement